



Journée syndicale 2018
Mercredi 7 novembre - Espace Ta'tou - Cornaux



LE METIER D'ENSEIGNANT
DEBUTANT - SEBRIE -
AU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CONTINU)
OU EN ETES-VOUS ?

Programme :

Matinée dès 8h30 (café, croissant dès 7h45)	Après-midi dès 14h Volet pédagogique animé par
Assemblée générale du SAEN Actualité, résolutions, ...	François Muller Auteur de plusieurs sites référence éducation et en formation dont Le Manuel de survie à l'usage de l'enseignant, même débutant (de L'Étudiant) et
Apéritif et repas (voir inscription)	Mise et une propositions pédagogiques pour animer son cours et innover en classe avec André de Porcel (ad. ESP) Fin à 16 h 30

Inscription indispensable (*)
(*) sur le site web : www.saen.ch (*) Intéressé-e-s à l'adhérer



RAPPEL

Le Comité cantonal se réjouit de vous rencontrer le 7 novembre à Cornaux pour la Journée syndicale. Cet événement est l'occasion de francs échanges entre collègues, de transmission d'informations directes de la part du Comité cantonal et de prises de position face à l'actualité scolaire et syndicale.

Le congé est accordé d'office à qui le demande pour y participer (il n'y a vraiment aucun scrupule à avoir). C'est à l'autorité scolaire qu'incombe la prise en charge des élèves ce matin-là.

La Journée syndicale est aussi une excellente occasion de montrer à nos collègues non syndiqué-e-s que le rôle du SAEN va bien au-delà d'une assurance en cas de pépins; invitez-les à partager cette journée (et plus... si entente!). (cc)



De la «survie» au développement professionnel continu

L'événement incontournable de l'agenda annuel du SAEN sera marqué par la présence d'un intervenant de tout premier plan. Professeur et auteur de plusieurs ouvrages et sites de référence dans notre profession, François Muller nous fait l'honneur d'animer le volet pédagogique de la Journée syndicale.

L'auteur du *Manuel de survie à l'usage de l'enseignant (même débutant)* et *Des enseignants qui apprennent, ce sont des élèves qui réussissent* établira précisément un pont entre les thématiques des deux ouvrages récemment réédités. La forme choisie permettra la participation active de l'auditoire. L'inscription est obligatoire en raison du nombre de places limité; elle se fait en ligne sur le site du syndicat. (pg)

Personne n'est à l'abri...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'année démarre sur les chapeaux de roue en termes de défense syndicale. On avait l'habitude de voir fleurir les convocations de collègues par leur direction avec l'apparition des primevères... mais les voici qui pointent leur nez sitôt l'année scolaire entamée.

Et l'âge ne fait rien à l'affaire! Des enseignant-e-s qui ont parfois donné pleine satisfaction durant des dizaines d'années sont ainsi mis-e-s sous pression par leur direction qui recourt à l'artillerie lourde à la moindre récrimination de parents influents ou supposés tels.

Certains voudraient y voir un effet de la «communalisation» des directions d'école, nommées et payées à 100% par les communes... Vous n'y pensez pas! Aller imaginer que le/la conseiller/ère communal-e soit sensible à sa base électorale et que cela puisse conditionner la direction?

En tout état de cause, il n'a jamais été aussi indispensable d'être épaulé par son syndicat. Ce n'est hélas pas de la blague. Alerte vos jeunes collègues! (pg)

Lecteurs neuchâtelois, ce numéro contient une carte de signatures

Pourquoi faut-il signer l'initiative pour une école équitable et efficiente?

- D'abord, pour ouvrir un débat à l'échelon cantonal (enseignants, parents, autorités, population en général)...
- Pour simplifier l'école et harmoniser les procédures.
- Pour dégager des économies au niveau de la gestion de l'école et les investir dans la pédagogie...

Ce n'est pas une révolution, mais la poursuite d'une évolution cohérente d'une école communale (avec un contrôle pédagogique cantonal) vers une école régionale (avec un contrôle pédagogique régional), puis cantonale (avec un contrôle pédagogique cantonal, mais des structures qui restent régionales). C'est un vrai projet d'avenir pour notre école!

Les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves comptent sur votre soutien. Merci!



Tant et temps de travail...

Dur, dur d'être enseignant... L'image de cette profession particulière est entachée de nombreux clichés qui perdurent, même à l'intérieur de l'institution.

.....
Pierre-Alain Porret, président du SAEN



Quatre profs sur un banc? Une année de vacances! Cette plaisanterie mainte fois entendue, qui me fait penser aux petits vieux assis à l'entrée du village dans *Astérix en Corse*, a le don de parfois m'agacer quelque peu. Tout comme cette remarque de parents étonnés de me voir sortir de mon collège le mercredi en fin d'après-midi: «Mais je croyais que vous aviez congé?»...

Associé à LCH, le SER a lancé cette année une nouvelle étude sur le temps de travail des enseignants. À coup sûr, celle-ci démontrera, une fois de plus, que les profs travaillent aussi, et beaucoup, lorsque leurs élèves ne sont pas en classe. Préparer environ 1100 leçons par année, corriger les productions des élèves, assumer les tâches administratives, maintenir le contact avec les parents, se réunir en équipe pédagogique, organiser des sorties, des camps, des spectacles ou des joutes scolaires... Ah, j'oubliais la formation continue, les rencontres avec la direction, la préparation de nouveau matériel lorsque changent les moyens d'enseignement... N'en jetez plus!

Et lorsque les profs à temps complet n'en peuvent plus, que fait-on? On se tourne vers les temps partiels! Vous êtes à 50%? Vous en reprenez bien une portion! Alors, vous accompagnerez la course d'école ou le camp vert, même si ce n'est pas votre jour de travail. Et vous vous efforcerez d'assister à tous les entretiens avec les parents, c'est tellement important... Après tout, c'est dans votre «mandat», non? Bien sûr, ne demandez ni décharge ni dédommagement, votre canton n'en a plus les moyens...

Nous avons la chance d'exercer une profession passionnante, dans laquelle nous bénéficions du privilège d'être salariés (même si à Neuchâtel notre revenu stagne depuis bien longtemps) tout en jouissant d'une relative autonomie. Alors, oui, c'est vrai, il y a des enseignants qui quittent leur école avant 18 heures... mais c'est souvent pour aller retrouver leurs propres enfants. Et ces mêmes collègues compenseront ces heures en travaillant le soir ou le week-end, afin d'être prêts au retour de leurs élèves.

Ces dernières années, les classes sont devenues toujours plus difficiles à gérer, les objectifs d'enseignement plus complexes, la société et les familles de plus en plus exigeantes. Les défis sont nombreux! La pénibilité de notre profession n'a cessé de s'accroître. La surcharge administrative aussi. Au niveau cantonal, deux groupes de travail se sont penchés sur cette réalité et ont proposé des solutions, qui devraient être mises en œuvre progressivement.

Dans ce contexte parfois tendu, le rôle des directions d'école est capital. Les enseignants ont besoin d'être entendus lorsqu'ils/elles sont en difficulté. Il faut cesser de complexifier les procédures de toutes sortes, libérer du temps pour vivre des journées plus paisibles, simplifier les horaires, alléger toutes les contraintes qui ne sont pas prioritaires.

Au lieu de courir dans tous les sens, nous réclamons le droit de redonner du sens à nos cours!



ÉphéMERe

Brigitte Tisserand

Les enseignants se plaignent depuis longtemps du nombre de formations qu'on leur impose. Har-moS et Plan d'études romand obligent, il ne se passe bientôt plus une année sans qu'une nouvelle méthodologie soit introduite. Par souci d'économie, la CIIP¹ a pris l'habitude de privilégier des méthodes françaises, anglaises ou allemandes et de les adapter. De véritables perles apparaissent parfois à l'instar de MORE, plébiscité par les enseignants et leurs élèves. En d'autres occasions, hélas plus fréquentes, malgré la bonne volonté des personnes qui s'y investissent, l'adaptation s'avère être un véritable chemin de croix. Ces prochaines années, on peut s'attendre à d'autres renouvellements de moyens d'enseignement adaptés au PER et on se demande quand ça s'arrêtera. Les méthodologies sont-elles réellement une fatalité inévitable dans l'enseignement?

L'OCDE² considère deux types d'enseignants: le modèle à compétence minimale et le modèle à professionnalisme ouvert. Nous tendons clairement depuis quelques années vers le premier modèle. On attend de nous que nous soyons de simples exécutants reprenant leurs cours à la page où ils se sont arrêtés sans se poser beaucoup de questions. Et puis, les moyens proposés sont souvent trop denses pour avoir la possibilité d'insister sur un point, y revenir ou dévier un peu de la route prescrite.

À l'opposé de ce système d'exécutant, il y a le modèle à professionnalisme ouvert, qui fait confiance aux en-

seignants quant à leurs compétences d'analyser les besoins des élèves, de les passionner et d'adapter leur enseignement au contexte. Dans ce fonctionnement, le PER constituerait le cadre à l'intérieur duquel chaque enseignant organiserait des activités selon le niveau et les intérêts des élèves, les occasions, les projets, etc.

Dans cet esprit, on pourrait proposer aux enseignants débutants – ou peu à l'aise dans telle ou telle branche – des manuels sur lesquels s'appuyer dans un premier temps et laisser le choix à ceux qui le souhaitent de construire leurs cours selon leurs besoins. L'argent investi dans de coûteuses adaptations romandes, fils rouges cantonaux et informations dédiées à l'utilisation de moyens éphémères, pourrait alors être dévolu à la formation à l'usage responsable de cette nouvelle liberté et à la découverte de nouveaux modèles d'enseignement en accord avec les dernières recherches en sciences de l'éducation.

On le sait bien: une personne passionnée suscite bien plus d'intérêt auprès de son public que quelqu'un qui récite un cours appris par cœur. Il est peut-être temps de former les enseignants de manière à leur redonner une place d'acteur à part entière plutôt que de les reléguer au rang de simples exécutants.

¹ Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

² Organisation de coopération et de développement économiques

la
vigie



Cercle vicieux!

Dans le cadre des missions de garde de l'école, les établissements doivent offrir une prise en charge des enfants dont l'enseignant-e participe à la Journée syndicale et que les parents ne peuvent garder à la maison. Les directions doivent donc être au courant des absences à gérer. Mais elles demandent tôt aux enseignant-e-s d'annoncer leur participation à la Journée syndicale... toujours plus tôt, bien trop tôt!

Ainsi, dans certains cercles du canton, il fallait faire part de sa décision avant d'avoir reçu l'invitation du syndicat... Interpellées, des directions ont repoussé l'échéance à la même date que pour les familles.

Oui, mais... comment les parents peuvent-ils demander que l'école garde leur progéniture alors qu'ils ignorent s'ils en auront besoin? Et, finalement, faut-il vraiment plus de deux semaines pour organiser cette prise en charge?